Zeitschrift: Protar

Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes

Band: 10 (1944)

Heft: 6

Artikel: Le bombardement de Schaffhouse du 1er avril 1944

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-363038

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le bombardement de Schaffhouse du 1er avril 1944

Les rapports à notre disposition, notamment celui très détaillé du chef du S. + P. A., nous ont permis d'établir l'exposé des faits qui va suivre.

Situation au moment de l'alerte aux avions.

Beau et très calme était le temps dans cette matinée du 1er avril. A l'horizon flottait une légère brume, mais sur la ville, ciel absolument clair.

Du fait que ce samedi était la veille des Rameaux, la circulation dans les rues était plus animée qu'à l'ordinaire. Par chance, le marché aux légumes au Herrenacker touchait à sa fin lorsque l'attaque se produisit. Dans les fabriques et ateliers, c'était l'activité habituelle, seuls deux grands établissements travaillaient avec effectifs réduits.

Le détachement permanent de la compagnie P. A. de Schaffhouse était précisément rassemblé dans le local d'attente pour une leçon de théorie, donc prêt à intervenir.

L'ordre d'alerte aux avions fut donné à 10 h. 38 par la C. E. R. et les sirènes entrèrent immédiatement en action. Le bruit des moteurs était déjà perceptible depuis quelques minutes dans la direction nord-ouest. Ainsi que c'est devenu un peu partout l'habitude, la population ne se soucia que fort peu du signal d'alerte. Cette pratique déplorable, et qui persiste, même après les événements de Schaffhouse, est de nature à réduire à néant le dernier reste de discipline en matière de protection contre le danger aérien. On a vu quelles en furent les tragiques conséquences ! Que de fois ne lit-on pas dans la presse, si réservée d'autre part en ce qui concerne les choses militaires, qu'un seul appareil a survolé un territoire souvent à plus de 50 km. du lieu où l'alerte a été donnée.

L'attaque.

A environ 6000 m. d'altitude, vers 10 h. 50, une première escadrille de 12 bombardiers survola la ville — dans la direction est-sud-est. A peu d'intervalle et dans la même direction suivit une seconde escadrille de 20 à 23 appareils et enfin une troisième de 18 à 24 qui arriva sur la ville à 10 h. 54. L'horloge du quai de la gare s'arrêta exactement à ce moment.

Avec des jumelles, on distinguait nettement les quatre moteurs de chaque appareil. Au passage de la deuxième escadrille, on vit apparaître des boules éclairantes de couleur rouge, suspendues à de petits parachutes. Une ou deux minutes auparavant fut perçu le bruit de détonations entre le village et la station de Schlatt et dans la forêt de Kohlfirst, alors que les bombes lâchées sur Feuerthalen, Flurlingen et Neuhausen tombèrent en même temps que celles qui frappèrent la ville même de Schaffhouse. Des bombes furent larguées aussi sur la forêt d'Enge, dans la Eschheimertal et à Hallau.

La troisième escadrille lâcha également des signaux lumineux à la suite desquels à 10 h. 54 et pendant 30 à 40 secondes la ville fut bombardée.

La carte jointe à la version allemande du présent article, parue dans le nº 5 de *Protar*, montre clairement quelles furent les parties touchées de Schaffhouse.

Bombes incendiaires et bombes brisantes furent jetées à la fois et dans la proportion d'environ 2 à 1. Le fait que leurs points d'impact sont souvent très proches les uns des autres permet d'admettre que chacun des bombardiers était pourvu de ces deux sortes de projectiles.

Bombes incendiaires.

Le nombre relativement élevé de ratés permit de faire une étude approfondie de ce genre de bombes présentant toutes les mêmes caractéristiques. Ces bombes (voir figure accompagnant la version allemande de cet article parue dans le nº 5 de *Protar*) ont environ 1 m. 25 de longueur, y compris le stabilisateur et la fusée, et un diamètre de 25 cm. Entre autres inscriptions, figurent les suivantes: « 100 LB Incendiary ». D'après ce chiffre, leur poids devrait être de 45 kg. 300 (1 LB = 453 g.). En réalité, le poids de celles qui furent examinées n'était que de 30 kg., dont 20 kg. pour la matière incendiaire qui les remplissait. L'enveloppe, tôle de 4 mm. d'épaisseur, est faite d'un alliage d'acier, de nickel et de chrome.

La fusée est munie d'un système de déverrouillage actionné par un propulseur à pales (hélice), monté sur 28 billes. La translation du mouvement rotatif de l'hélice se fait au moyen d'un différentiel et, au bout de 306 tours, le percuteur de la fusée se trouve déverrouillé. L'amorce du détonateur est très brisante, explose en produisant un bruit semblable à celui d'un coup de fusil mais plus sec et en déchirant le siège de la capsule, longue d'environ 1 pouce ½. La déflagration est transmise au tube central, fait d'un métal léger et qui se trouve dans l'âme du corps de bombe, par une deuxième capsule qui, apparemment, renferme un détonateur à grand effet. Il est rempli d'une sorte de semoule gris-argent aux reflets noirâtres qui ne paraît pas particulièrement inflammable. A l'air libre, elle brûle en crépitant, en projetant des étincelles pendant un certain temps et en produisant une lumière d'un blanc éblouissant. Il s'agit là vraisemblablement d'un mélange de poudre noire et d'électron.

Tout autour de ce tube détonant se trouve la masse incendiaire proprement dite et qui se présente sous l'aspect d'une substance gélatineuse, très visqueuse, de couleur blond-pâle, sentant le benzol ou la benzine de qualité inférieure. Même lorsqu'elle vient d'être extraite de la bombe, cette matière ne s'enflamme pas tout d'un coup. Il est même frappant de voir combien la combustion complète de toute la charge, c'est-à-dire 20 kg., peut être lente, puisqu'elle peut durer 1 heure. Mise en contact avec la peau, elle ne produit pas d'effets nocifs, mais son pouvoir adhésif est tel qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de difficultés. Les éclaboussures en train de brûler sont facilement éteintes par écrasage ou projection d'eau. Cette matière, dont la densité est de 0,85, peut être comparée à la gélatine glycérinée dont on se sert dans l'hectographie et ne renferme pas trace de phosphore.

Lorsque l'explosion se produit normalement, l'enveloppe de la bombe est déchirée dans le sens longitudinal, sans grande production d'éclats, mais avec une détonation relativement assez forte. La masse enflammée est alors projetée sous forme de jets et d'éclaboussures jusqu'à une hauteur de 10 à 15 m. et dans un rayon de 35 à 40 m. Il a été observé que des fragments de l'enveloppe de tôle ont été projetés jusqu'à 100 m. de distance et des éclaboussures enflammées jusqu'à 75 m. L'effet maximum se produit

perpendiculairement à l'axe de la bombe, donc dans le sens du diamètre.

Les ratés en général sont arrivés au sol en trajectoire horizontale ou légèrement oblique et, dans la plupart des cas, le choc les a fortement déformés (parois incurvées, crevées, déchirées, le plus souvent le long de la ligne de soudure). La fréquence de ces arrivées au sol anormales permet d'inférer que le centre de gravité de ces bombes a été mal calculé et qu'en outre, vu le grand nombre de ratés, il doit y avoir pour beaucoup d'entre elles un vice de fabrication. La trajectoire normale d'une bombe incendiaire s'écarte de 20 à 25° de la verticale et c'est dans cette position qu'on la retrouve, fichée en terre, aussi bien dans le sol ferme des forêts que dans le sol tendre des prairies. Lorsqu'on les découvre ainsi, elles sont pour la plupart presqu'intactes. Elles peuvent n'exploser qu'après avoir pénétré dans le terrain; elles produisent alors une excavation en forme de tonneau, de 70 à 80 cm. de diamètre et de même profondeur, dont les parois sont parsemées par endroits de fragments de l'enveloppe. Dans la plupart des cas cependant, l'explosion se limite à la moitié inférieure de la bombe qui creuse alors un petit entonnoir dans lequel subsistent des éclaboussures et les restes de l'engin. La charge explosive relativement forte que renferment les bombes incendiaires peut rendre très dangereuses celles qui on raté et c'est pourquoi il faut les manipuler avec autant de prudence que s'il s'agissait de bombes brisantes.

Bombes brisantes.

De ce genre de bombes, il ne fut pas retrouvé un grand nombre de ratés. Les caractéristiques de ces engins explosifs sont les suivantes : Corps en acier embouti avec parois de 5 mm. 5 d'épaisseur, longueur, non compris le stabilisateur, 68 cm., poids 100 livres anglaises. Leur fusée est déverrouillée également par la rotation d'une hélice, en outre une deuxième mise à feu intervient par le culot. La charge est d'environ 25 kg. de trotyl ou d'un mélange dans lequel il entre pour une forte part.

En terrain libre, la bombe creuse un entonnoir d'environ 5 m. de diamètre sur 2 m. de profondeur. Selon la nature du sol, ces dimensions peuvent varier fortement. Un raté, dont le poids, au jugé, pouvait être estimé de 70 à 80 kg., creusa dans le sol de la forêt où on le fit exploser un entonnoir de 6 à 7 m. de diamètre et de 2 m. 50 de profondeur. Un hêtre voisin, de taille respectable, fut déraciné et sa souche projetée à 70 m.

Dans les bâtiments, selon le genre de leur construction, les effets de l'explosion sont fort différents. L'action à distance, par déplacement d'air, est relativement faible. Il semble qu'ici ou là des bombes brisantes ont provoqué des incendies dans les immeubles qu'elles ont frappés.

Effets et conséquences du bombardement.

On ne connaît pas exactement la tâche qui avait été assignée aux escadrilles qui ont bombardé Schaffhouse. On peut supposer qu'elle avait pour objet de troubler la circulation ferroviaire et l'exploitation d'entreprises industrielles. Si l'on envisage le bombardement sous cet angle, il faut convenir que la deuxième escadrille a obtenu de très piètres résultats, puisque presque toutes les bombes qu'elle a larguées sont tombées en terrain libre.

La troisième a beaucoup mieux visé, notamment dans le quartier industriel de la Mühlenstrasse, vers la gare et sur les voies en direction de Neuhausen. Quelques-unes de ses bombes sont tombées également en terrain libre, tandis que d'autres en revanche ont causé des dégâts élevés en frappant par hasard des bâtiments isolés en dehors de l'agglomération.

Les deux tiers environ du nombre total de bombes larguées l'ont été par la deuxième escadrille et l'autre tiers par la seconde. Dans la partie plutôt étroite de l'agglomération urbaine qui fut touchée, on ne compta pas moins de 331 points d'impact de bombes brisantes et incendiaires lancées par la troisième escadrille.

Mesuré à l'échelle des attaques aériennes qui sévissent dans les pays belligérants, le bombardement de Schaffhouse ne peut guère être qualifié que d'attaque perturbatrice. Cela ressort notamment du genre et du poids total (50 à 60 tonnes) des bombes employées.

Il dura de 30 à 40 secondes à la suite desquelles 41 incendies éclatèrent. Vers 14 h., les plus grands d'entre eux pouvaient être considérés comme circonscrits.

C'est dans le bâtiment de la gare qu'il y eut le plus grand nombre de victimes. 16 personnes y trouvèrent la mort, dans le bureau, dans les passages, sur les quais ou en descendant du train. Vers le Palais de Justice, 10 personnes furent mortellement frappées. A cet endroit, la violence de l'explosion arracha les pavés de la rue et les projeta sur le toit des maisons environnantes. Dans la plupart des cas, les blessures mortelles ou graves furent causées par la chute de poutres ou de quartiers de maçonnerie, dans d'autres, par la commotion provoquée par la déflagration ou par les éclats des bombes. En revanche, peu de morts furent enregistrées par écrasement sous les décombres ou par brûlures. Le nombre des morts s'est élevé à 40, celui des blessés à 100, dont le tiers environ grièvement.

38 bâtiments comprenant 108 appartements ont été complètement détruits; 11, comprenant 21 appartements, endommagés. A cela viennent s'ajouter 17 établissements industriels détruits ou fortement touchés ainsi que les dégâts aux musées, à la Steigkirche et à la salle de patronage catholique. Les usines municipales furent également frappées. Des bombes, tombées très près des centrales électriques, sur la rive gauche du Rhin, provoquèrent une longue interruption de courant. Dans certains quartiers, les conduites d'eau et de gaz furent mises à mal dans les cratères creusés par les bombes. L'interruption des communications téléphoniques est due en partie aux dégâts subis par les lignes et les câbles.

102 familles et 63 personnes vivant seules n'ont plus de foyer et ont perdu en partie tout ce qu'elles possédaient. Avec Neuhausen et Feuerthalen, ce sont plus de 500 hommes, femmes et enfants qui sont sans abri.

L'absence complète de vent empêcha une plus grande catastrophe en réduisant le danger de propagation du feu.

On peut se représenter les ravages qu'auraient causés un renouvellement de l'attaque, alors que la population, dans son empressement à porter secours, se répandit en foule dans les rues et sur les places avant que le signal de fin d'alerte ne fût donné.

Si louables qu'aient été les intentions qui poussaient des auxiliaires de tout genre à offrir leurs services, il n'en faut pas moins constater qu'ils étaient

en trop grand nombre pour pouvoir être utilisés et que, par moments, il en résulta des encombrements et des fausses manœuvres. L'expérience a montré, par exemple, que l'accès aux locaux de préparation des troupes de P.A., en particulier celui des P.S.S., doit être limité strictement aux personnes qui ont véritablement quelque chose à y faire.

L'entrée en action dans la lutte contre les dégâts.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le détachement permanent était prêt à intervenir, rassemblé qu'il était pour une leçon de théorie. Un poste d'observation fut immédiatement occupé, conformément aux prescriptions, au moment même du signal « Alerte aux avions » et put ainsi, dès le début de l'attaque, faire rapport par téléphone sur ce qui se passait. Les détonations, les flammes et la fumée des incendies provoquèrent sans plus l'entrée en service de toute la troupe de P. A. dans ses locaux de préparation.

Quelques retards furent enregistrés dans l'arrivée des hommes, car plusieurs d'entre eux durent se rendre en toute hâte à la maison pour s'équiper. En outre, d'autres, en rejoignant leur lieu de rassemblement, prêtèrent sur leur passage aide et secours pour des cas leur paraissant urgents. Il importe à ce sujet de s'en tenir strictement aux prescriptions, c'est-à-dire de tenir la main à ce que les hommes se rendent sans délai aux lieux de rassemblement fixés et ne se livrent en aucun cas à des interventions isolées. Seule l'action collective dirigée peut assurer le maximum d'efficacité. La mise en état de préparation du P. S. S. fut particulièrement rapide et permit de commencer les opérations dès l'arrivée des premiers blessés.

Dans les établissements astreints à la P. A., le détachement de piquet intervint au signal d'alerte aux avions. Les troupes de P. A. I. des établissements qui ne furent pas touchés se mirent à disposition pour prêter aide et secours ailleurs.

En outre, entrèrent en service les gardes locales de Schaffhouse et des environs et elles se chargèrent principalement du service de barrage. Les corps de sapeurs-pompiers de Schaffhouse ainsi que ceux des environs et de Winterthour, qu'appela sur les lieux le président de la ville, apportèrent un précieux concours.

Les compagnies P. A. de Neuhausen et de Buchthalen étaient également à disposition. Celle de Neuhausen fut engagée en partie dans sa propre commune, touchée également, ainsi qu'à la Mühlenstrasse à Schaffhouse. Son P. S. S. aussi fut mis en service et traita 14 blessés.

Enfin, tous les hommes de Schaffhouse appartenant à l'armée furent mis sur pied, prirent part à la lutte et s'occupèrent spécialement des services de barrage et de surveillance.

De ce fait, la compagnie P. A. de Schaffhouse n'eut pas à faire face à toutes les tâches qu'elle devrait assumer elle-même en cas de guerre et put ainsi concentrer ses premières interventions sur la lutte contre les grands incendies, sur les travaux de sauvetage, sur les premiers secours et le traitement médical des blessés. La composition hétérogène des troupes engagées rendait difficile une conduite uniforme des opérations. Dans certains cas se manifesta parfois un manque d'entendement, voire même de conscience, en ne voulant pas reconnaître que la direction générale incombe au commandant de la P. A. et que les forces qui viennent à la rescousse doivent être mises à sa disposition. Des problèmes tactiques d'ordre militaire n'avaient pas lieu, en l'espèce, d'être résolus et, ainsi que le spécifie le R. S. 41, art. 114, al. 2 : « L'organisation des mesures de P. A. est exclusivement du ressort du chef local ». Au commandant de cantonnement était donc dévolue surtout la charge de coordonner. A Schaffhouse, c'est le président de la ville qui prit en main la direction générale effective des opérations.

Les liaisons téléphoniques par le propre réseau de la P. A. restèrent en général indemnes, alors que le téléphone civil cessa presque de fonctionner.

A côté des messages transmis par le poste d'observation, des rondes répétées renseignèrent le commandant de compagnie sur la marche de l'action. D'après ses constatations, les troupes engagées n'assurèrent pas un service de retransmission suffisamment nourri au poste de commandement. On peut admettre que cela est dû à la mise à contribution excessive du chef d'intervention qui doit continuellement tenir au courant le commandement et au faible nombre d'agents de liaison. De toute façon, les expériences de Schaffhouse, comme du reste celles des exercices combinés, montrent combien il est important que le chef d'intervention ait des estafettes à sa disposition. On peut très bien, par exemple, envisager l'emploi d'éclaireurs. Les ordres d'intervention initiaux furent donnés par le commandant de compagnie. Le développement pris par les incendies eut comme conséquence que les chefs d'intervention durent de plus en plus agir de leur propre initiative. Troupes et matériel furent engagés en totalité et des regroupements sur les ordres du commandant de compagnie n'eurent pas lieu d'être effectués. D'après les renseignements à ce sujet, la mise en action des sapeurs-pompiers civils fut surtout le fait du commandant de compagnie. Il n'en subsiste pas moins que des groupes engagèrent d'eux-mêmes la lutte contre le premier sinistre en présence duquel ils se trouvèrent.

Il fut également difficile, pendant un certain temps, de se faire une vue d'ensemble sur la manière dont fonctionnaient les secours aux blessés, étant donné que de nombreux sauveteurs en mirent à l'abri n'importe où, ce qui occasionna de longues recherches de la part de la troupe du service sanitaire.

La tâche du chef d'intervention se présenta comme c'est prévue dans les cours d'instruction. Il s'agissait presque sans exception de zones de dégâts étendues. Diriger l'attaque exigeait de nombreux et grands efforts et consistait principalement à répartir et mener judicieusement les travaux d'extinction. Dans un rapport ultérieur, nous espérons pouvoir exposer jusqu'à quel point les chefs d'intervention purent s'occuper aussi du sauvetage et de l'établissement de nids de blessés.

Des rapports seront mis dans la suite à notre disposition sur le travail du service technique et du service de santé sur l'activé dans leur propre domaine.

Celui du service A. O. L. donna pleine satisfaction sous tous les rapports. Dans le service Pol., les deux officiers et un sergent durent rejoindre leur poste dans la police municipale. La police P. A. voit d'un très bon œil que les cadres de son service soient formés de membres de la police officielle, mais cela ne doit pas, de toute manière, signifier qu'au moment critique elle ne puisse pas en disposer. Quoiqu'il en soit, le service de liaison et de surveillance (P. S. S.) ne devrait pas souffrir de manque d'officiers.

Des circonstances favorables, en particulier l'absence complète de vent, facilitèrent grandement la lutte contre le feu. A cela vient s'ajouter le renfort apporté par les corps de sapeurs-pompiers des localités environnantes et par d'autres formations. Très précieux fut le concours des services du feu de P. A. I. et P. A. E. qui intervinrent avec leur propre matériel d'extinction (courses et pompes).

Après deux heures d'efforts environ, les incendies dans la ville étaient tous circonscrits et, dans la plupart des cas, les sinistres maîtrisés. Pendant plusieurs jours, la compagnie P. A. dut assurer la garde des lieux d'incendie et veiller à ce que le feu n'éclate pas de nouveau. Pendant près de trois semaines encore, des rapports signalèrent que le feu reprenait à certains endroits où, vraisemblablement, il avait continué de couver.

Vu la nature des dégâts, le service Chi. n'eut pas lieu d'intervenir. L'expérience montre une fois de plus que, tout en se perfectionnant dans le domaine qui lui est propre, il doit absolument être initié aux travaux du service San. et du service F. et encore du service Tec., suivant les circonstances dans l'organisme en question de manière à pouvoir leur prêter une aide

En présence de cette attaque par surprise, les pompiers d'immeubles n'étaient pas prêts à l'action. Beaucoup d'entre-eux, en raison de la fréquence des alertes, sont devenus aussi indifférents que le reste de la population.

Il en fut pourtant qui entreprirent les travaux d'extinction avec célérité et énergie. Les déficiences de la préparation furent compensées en partie par des moyens de lutte improvisés. Là où le débit des conduites devint insuffisant, l'eau fut amenée à pied d'œuvre au moyen de n'importe quel récipient. Il convient de relever à ce propos que les exercices de ravitaillement en eau, en faisant la chaîne, ont toujours joué un grand rôle dans les instructions données à la population en Allemagne pour l'amener à lutter efficacement, elle-même, contre le feu.

Dans quelques cas, les pompiers d'immeubles purent se rendre maîtres par leurs propres moyens d'un commencement d'incendie provoqué par une bombe. Dans d'autres, ils furent en mesure de localiser le feu jusqu'au moment où les sapeurs-pompiers purent venir à la rescousse.

Dans ce domaine, on enregistra aussi des exemples typiques de comportements irréfléchis. A plusieurs endroits, des occupants d'immeubles touchés perdirent un temps précieux en essayant vainement, chez eux ou chez des voisins, de demander de l'aide par téléphone, alors qu'il était impossible d'obtenir la communication. Dans d'autres cas, des gens paralysés par la peur, furent incapables de faire la moindre tentative de lutter contre le feu.

Abris.

Nous renvoyons nos lecteurs à l'article de M. *Schindler* que nous avons reproduit dans le n° 5 de *Protar*. On peut avancer que les prescriptions existantes ont été mises à l'épreuve et que les résultats ont été concluants sous tous les rapports. Les conceptions défendues par les autorités responsables ont attesté indubitablement leur valeur.

Service des secours de guerre.

Les préparatifs ordonnés en la matière par l'A. C. F. du 9 avril 1943 étaient complètement achevés, ce qui fait que le service des secours de guerre put fonctionner en plein et immédiatement après l'attaque. Des placards préparés d'avance, indiquant où il fallait se rendre, furent apposés partout où c'était nécessaire.

Le commandant de la compagnie P. A. fixa le lieu de rassemblement des sans-abri et ceux-ci, renseignés par les placards, purent s'y rendre sans difficulté. Très peu nombreux furent ceux qui durent y être conduits par les soins de la P. A.

Les cuisines provisoires assurèrent la subsistance de 200 personnes environ chaque jour.

Enseignements et conclusions.

On peut avancer que rien n'est survenu qui n'ait été envisagé dans les cours d'instruction et dans les mesures prescrites. De bonnes liaisons jouent un rôle capital pour agir rapidement et judicieusement; il s'ensuit qu'il faut mettre en service des agents de liaison dès que le téléphone ne fonctionne plus.

Il importe de pousser activement la formation de chefs d'intervention, aptes à commander dans une zone de dégâts étendue. Le succès d'une action dépend, dans une grande mesure, des dispositions que prendra un tel sous-ordre. La tâche qu'on lui assigne ne doit pas être renfermée dans un cadre trop rigide; il faut qui laisser la faculté d'agir de son propre chefs si, à un moment donné, les circonstances l'imposent. Il est de toute nécessité que le chef d'intervention renseigne continuellement le commandant. Le système de liaison doit jouer de telle sorte que, si le chef d'intervention ne transmet rien, le commandant de compagnie puisse être assuré que véritablement il n'y a rien à transmettre.

Les attributions et les charges du commandant sont nettement spécifiées par le R. S. de la P. A. ainsi que par les instructions subséquentes. Mais il ne suffit pas qu'elles soient connues des organes de la P. A., il serait nécessaire que ce même R. S. ne restât pas ignoré des membres de l'armée auxquels il fut remis. Ce fait nous remet en mémoire le jugement d'un commandant de troupe à l'endroit de la P. A. (Je m'empresse de dire que cela ne se passait pas à Schaffhouse.) Il déclarait sans ambage que, ne figurant pas dans l'ordre de bataille, la P. A., pour lui, n'existait pas ! Il est certes exceptionnel qu'une opinion aussi extrême se fasse jour.

La dotation en matériel telle qu'elle est uniformément fixée par les prescriptions s'est révélée conforme aux exigences. Il devrait être possible de fixer la limite minimum au-dessous de laquelle les engins d'extinction du service F. ne doivent pas descendre. La mise à disposition des corps de troupe et des unités de P. A. d'explosifs est un vœu déjà ancien. Selon les circonstances, il faut pouvoir empêcher le feu de se propager en faisant le vide devant lui, c'est-à-dire en rasant des constructions au moyen d'explosifs. Pour la destruction de ratés, il peut arriver également que la P. A. doive agir par ses propres moyens.